

**⇒ Principes de fonctionnement des chantiers :**

- ❖ Ils sont proposés à 14 jeunes habitant la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors **âgés de 14 à 15 ans.**
- ❖ Ils se dérouleront **du lundi 10 juillet 2023 au vendredi 21 juillet 2023** sur 3 jours pendant une semaine.
- ❖ Chaque jeune effectuera **18 heures de travail rémunéré** sur 3 jours.
- ❖ Les chantiers consisteront à effectuer divers travaux sur les communes de Méaudre et d'Autrans, en fonction des besoins des services municipaux et des projets en cours.
- ❖ L'encadrement sera assuré par un animateur ou un agent de la mairie (services techniques, écoles...)
- ❖ Ces travaux ne demandent pas d'aptitudes physiques et/ou techniques particulières, mais ils nécessitent une **participation active et une motivation certaine de chacun.**
- ❖ Les jeunes seront rémunérés sur la base du taux horaire du smic brut en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2023 (salaire minimum minoré de 20% au regard de la législation du travail des -17 ans).
- ❖ Chaque jeune sera donc en situation professionnelle, cela implique que les absences éventuelles seront justifiées et décomptées.

**⇒ Le projet :**

Chaque jeune doit présenter **précisément le projet** qu'il cherche à financer grâce à "ce chantier", il détaillera ses choix et ses motivations dans le dossier d'inscription.

Le projet pourra concerner une participation à un voyage ou des vacances en groupe – ou par une association locale, participation à un stage, un événement sportif, un événement culturel – l'achat de matériels collectifs pour un club, une activité associative.

Si plusieurs jeunes présentent le même projet, chacun devra remplir un dossier d'inscription.

***L'animateur jeunes peut apporter une aide dans la rédaction du dossier lors des permanences à la Cité Scolaire.***

En cas de candidatures plus importantes que le nombre de places proposées, la priorité sera donnée aux nouveaux candidats et/ou aux projets présentant un intérêt général et/ou collectif, ainsi qu'aux jeunes dont la candidature a été refusée en 2022.

**⇒ Le choix :**

Le choix définitif des candidats est effectué par une commission, qui se réunira **le mardi 16 mai 2023.**

Les candidats seront informés de la suite donnée à leur demande **au plus tard le mercredi 24 mai 2023.**

## ⇒ Les inscriptions :

**A partir du lundi 3 avril 2023**, le dossier d'inscription sera téléchargeable sur le site internet de la mairie d'Autrans-Méaudre en Vercors [www.autrans-meaudre.fr](http://www.autrans-meaudre.fr) ou à retirer auprès des agences postales communales d'Autrans ou Méaudre.

**→ Date limite de dépôt du dossier : mardi 9 mai 2023 à 17h00 dernier délai**

soit par mail à l'adresse suivante : [rh@autrans-meaudre.com](mailto:rh@autrans-meaudre.com) ou le déposer dans l'une des 2 agences postales aux horaires d'ouverture.

**Après la commission de sélection du mardi 16 mai 2023, les candidats retenus devront :**

1. Compléter leur dossier en fournissant les pièces suivantes :

- Photocopie de la carte d'identité
- Photocopie de l'attestation d'affiliation de sécurité sociale sur laquelle figure le n° de sécurité sociale du jeune (attestation à télécharger sur le site Ameli)
- Relevé d'identité bancaire ou postal **impérativement au nom du jeune**
- Un certificat médical d'aptitude à une activité professionnelle

**Sans ces pièces, le dossier ne sera pas validé**

2. Une réunion d'information aura lieu fin juin/début juillet 2023 lors de laquelle chaque jeune signera son contrat de travail en présence de son représentant légal. **Une convocation** précisant le jour, l'heure et le lieu sera envoyée par mail en temps voulu.

**Pour toutes questions, vous pouvez contacter Ghislaine Fleury 04.76.95.78.46**

## **Traitement des données personnelles :**

Lors de votre demande d'inscription à un chantier Vertaco, la mairie d'Autrans-Méaudre en Vercors], responsable de traitement, collecte des données personnelles qui sont traitées uniquement par ses services et les tiers autorisés réglementairement. La base juridique de ce traitement est l'intérêt légitime et le contrat en cas de recrutement. Vos données personnelles collectées sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation. Dans le cadre d'une coordination territoriale des recrutements aux chantiers Vertaco et dans l'intérêt des jeunes, les noms des candidats sont échangés entre les structures (les communes, l'Agopop et la communauté de communes), responsables conjointes de ce traitement de données personnelles.

Conformément au Règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation du traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr). Pour toute information ou exercice de vos droits Informatique et Libertés, vous pouvez contacter la mairie d'Autrans-Méaudre en Vercors: [rh@autrans-meaudre.com](mailto:rh@autrans-meaudre.com) ou son délégué à la protection des données (uniquement pour la CCMV, Autrans-Méaudre et Lans en Vercors) : [dpd@cdg38.fr](mailto:dpd@cdg38.fr)

**DOSSIER D'INSCRIPTION**

→ Date limite pour déposer le dossier : mardi 9 mai 2023 à 17h00 dernier délai

Merci de cocher votre préférence :

<b>1<sup>ère</sup></b> semaine du lundi 10 juillet au jeudi 13 juillet 2023 – 3 jours à définir	
<b>2<sup>ème</sup></b> semaine du lundi 17 juillet au vendredi 21 juillet 2023 – 3 jours à définir	

**Nom** ..... **Prénom** .....

Date de naissance ...../...../..... Sexe : F  M

Adresse .....  
.....

N° tél portable du jeune : .....

Adresse mail obligatoire pour l'envoi des convocations, courriers et autres informations : ..... .....
--

Avez-vous déjà participé aux Chantiers Vertaco ? oui  En quelle année ..... non

**Nom et Prénom du ou des responsable(s) :**

1- Nom, prénom (mère) : .....

Adresse : .....

Tél. (1) pendant les chantiers : ..... Tél. (2) : .....

2 - Nom, prénom (père) : .....

Adresse : .....

Tél. (1) pendant les chantiers : ..... Tél. (2) : .....

## **PRESENTATION DU PROJET**

**Lettre de motivation avec descriptif de votre projet** (Description, évaluation du coût, période de réalisation, composition du groupe si c'est un projet collectif, préciser l'intérêt général du projet...)

## **AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e) :

Représentant (e) légal (e) de l'enfant :

L'autorise à :

- Participer aux chantiers organisés par la mairie d'Autrans-Méaudre en Vercors en lien avec les services techniques de la commune qui se dérouleront du lundi 10 juillet au vendredi 21 juillet 2023.
- Etre véhiculé pour les déplacements durant les chantiers,
- Effectuer un travail de 18 heures hebdomadaires et percevoir un salaire en rapport avec cette activité professionnelle et son âge,
- Conclure un contrat de travail avec la mairie d'Autrans-Méaudre en Vercors.

Rappel : la signature du contrat de travail ne peut se faire qu'en présence d'un tuteur légal

J'autorise si besoin le responsable du chantier à décider de l'intervention d'urgence des services compétents (SAMU, pompiers, médecin...), et j'autorise le praticien à pratiquer tout examen médical essentiel à l'établissement du diagnostic et toute intervention médicale ou chirurgicale jugée nécessaire.

Fait à :

Le :

Nom, prénom manuscrit et signature du représentant légal (précédé de la mention « lu et approuvé »)